



Service des ressources humaines

VOTRE INTERLOCUTEUR :

M. Vincent LAFOND

SG/Responsable SRH

Vincent.LAFOND@entpe.fr

tél. 04 72 04 71 17

Mme Marie COQUARD

SG/SRH/Chargée développement RH

Marie-Pierre.COQUARD@entpe.fr

tél. 04 72 04 71 70

PRESENTATION GENERALE **RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS CHERCHEURS** **SESSION 2023**

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) sous tutelle du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT), l'ENTPE forme des ingénieur(e)s et cadres appelé(e)s à porter et déployer la transition écologique et solidaire dans les territoires, en s'appuyant sur les connaissances et innovations produites au sein de ses laboratoires de recherche. Elle met en œuvre ses activités de formation et de recherche en lien étroit avec les établissements du site de Lyon Saint-Etienne et ses partenaires du monde académique et socio-économique nationaux et internationaux.

L'école forme aujourd'hui environ 700 élèves ingénieur(e)s majoritairement recrutés post classes préparatoires aux grandes écoles. Ces élèves se répartissent de façon équilibrée entre les statuts d'élèves ingénieurs fonctionnaires et d'étudiants civils. L'école propose par ailleurs une offre complète de diplômes de masters et, à partir de la rentrée 2023, une offre Bachelor. Elle forme 100 doctorants et doctorantes au sein de ses laboratoires.

Confrontée à un contexte de plus en plus concurrentiel, l'un des enjeux majeurs est de faire reconnaître l'école de façon plus affirmée comme un établissement pilote et exemplaire sur les enjeux de transition écologique et solidaire, tant au sein de la sphère académique qu'auprès du monde socio-économique, aux échelles nationale et internationale.

Dans le cadre de la mise en place du Bachelor, l'ENTPE recrute 5 enseignant.es-chercheur.es dont les profils sont listés en annexe 1.

SOMMAIRE



1. Dépôt des candidatures.....	2
2. Conditions requises pour candidater	2
3. Constitution du dossier de candidature	3
4. Examen des candidatures	3
5. Modalités de prise de poste	4
Annexe 1 : Postes offerts	6
Annexe 2 : Les pièces à fournir	8

1. Dépôt des candidatures

Si vous êtes intéressé(e), il convient d'adresser par courrier E-mail votre intention de candidature à l'adresse recrutement-enseignants-chercheurs2023@entpe.fr en indiquant votre nom, prénom, adresse de messagerie et recrutement visé.

En retour, vous recevrez un message vous informant de la procédure de candidature : cette procédure est dématérialisée via le site <https://recrutement.entpe.fr>

En cas de problème technique, vous pouvez nous joindre à l'adresse aurion@entpe.fr

En cas de questions administratives, vous pouvez nous joindre à l'adresse recrutement-enseignants-chercheurs2023@entpe.fr

Afin de préparer leurs dossiers et définir leurs projets de recherche et de formation, et jusqu'à la clôture des inscriptions et dépôts de dossiers de candidature, les candidates et candidats sont fortement incités à prendre contact avec les responsables des unités qui recrutent (cf. les coordonnées sur chaque fiche de poste).

La date de fin de dépôt des dossiers de candidature par Internet est fixée au vendredi 17 février 2023 à 12h00 (heure de Lyon).

L'attention des candidates et candidats est tout particulièrement portée sur la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

2. Conditions requises pour candidater

Le(la) candidat(e) devra disposer d'un diplôme parmi les suivants :

Pour les recrutements niveau « maître.sse de conférence », le candidat ou la candidate devra être titulaire du diplôme de doctorat.

Pour les recrutements niveau « professeur.e », le candidat ou la candidate devra être titulaire d'une habilitation à diriger des recherches ou équivalent pour les internationaux.

3. Constitution du dossier de candidature

Le contenu du dossier de candidature est donné en annexe 2.

4. Examen des candidatures

4.1 Sélection des candidatures

Le dossier de chaque candidate ou candidat sera examiné (diplômes, titres, travaux, expérience) conjointement par les services de la direction de la recherche, de la direction de la formation initiale et du service des ressources humaines.

Après cet examen, la liste des candidat(e)s qui seront auditionné(e)s est arrêtée par la directrice. Seuls les candidat(e)s retenu(e)s reçoivent une convocation pour l'entretien.

4.2 Auditions des candidates et candidats

Les candidates et candidats retenus seront entendu(e)s par un jury de recrutement. Le jury de recrutement est constitué de :

- Du directeur de la recherche de l'ENTPE (DR) ou sa/son représentant.e
- Du directeur de la formation initiale de l'ENTPE (DFI) ou sa/son représentant.e
- Du directeur de l'Unité mixte de recherche (UMR) au sein de laquelle est effectué le recrutement ou sa/son représentant.e (directeur de composante ou équipe ENTPE de l'UMR)
- D'un membre supplémentaire issu de la composante ENTPE de l'UMR
- De trois personnels académiques externes

L'audition de chaque candidat se déroule en **45 minutes**.

Dans un premier temps (**15 minutes**), le(la) candidat(e) expose son expérience dans le domaine de l'enseignement supérieur et précise la façon dont il(elle) entend développer ses activités de recherche et de formation dans le cadre du poste pour lequel il(elle) concourt.

Ensuite, le(la) candidat(e) répond aux questions du jury. Si la fiche descriptive du poste précise que le(la) candidat(e) doit avoir la connaissance d'une langue étrangère, il(elle) est susceptible de devoir répondre à des questions dans cette langue.

Les objectifs du jury de recrutement sont les suivants :

- Garantir le niveau académique requis, en prenant en compte l'évaluation de points spécifiques (exigences attendues)
- Recruter des talents
- S'assurer de la capacité d'intégration et de travail collaboratif

Pour chacun des postes ouverts au recrutement, les exigences attendues sont traduites sous forme de « Profil attendu » dans la fiche de poste. Elles forment la grille de critères permettant le classement des candidates ou candidats.

L'entretien du jury se déroule à l'ENTPE à Vaulx-en-Velin (Métropole de Lyon) et l'audition est prévue en présentiel pour chaque candidat(e). Néanmoins, dans la limite des moyens techniques disponibles, l'ENTPE peut exceptionnellement organiser une audition en visioconférence d'un candidat résidant à l'étranger ou ayant transmis une demande d'aménagement.

5. Modalités de prise de poste

5.1 Date de prise de poste

Une date de prise de poste avant l'été 2023 est souhaitée.

5.2 Situation administrative – Rémunérations

Le recrutement se fait sur un cadre d'emploi d'enseignant-chercheur propre à l'Ecole :

- Si vous êtes fonctionnaire : il vous sera proposé un détachement sur contrat en référence à ce cadre d'emploi ;
- Vous n'êtes pas fonctionnaire : il vous sera proposé un contrat à durée indéterminée également en référence à ce cadre d'emploi.

Un échange postérieur au recrutement aura lieu avec le service des ressources humaines de l'ENTPE pour l'établissement du dossier administratif et la définition des conditions de rémunération.

Une charte de gestion, dont les principes ont été validés par le conseil d'administration du 22 novembre 2022 constitue le cadre commun de gestion des personnels contractuels de l'Ecole.

5.3 Conditions de travail

5.3.1 Conditions matérielles de travail

Vous disposerez d'un ordinateur portable et d'un bureau dans les locaux de l'ENTPE.

5.3.2 Temps de travail et congés

Le temps de travail annuel, fixé par le règlement intérieur du temps de travail de l'école, est de 1607 heures annuelles, ce qui correspond à une moyenne de 38h30 hebdomadaire.

Un agent à temps plein a annuellement 44 jours de congés jours ouverts par la « réduction du temps de travail » (RTT). Il faut décompter de cela les jours de fermetures obligatoires de l'école (1 semaine pour les congés de Noël et quelques jours accolés à certains jours fériés et validés par décision de la direction).

Le télétravail partiel est autorisé, jusqu'à 2 jours par semaine, après 2 mois de présence à l'école et validation par le/ la chef de service.

Le calendrier scolaire peut apporter des contraintes d'emploi du temps.

5.3.3 Accessibilité et offres de l'école

Le Campus de l'ENTPE est partagé avec l'ENSAL, Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon. Des transports en commun à proximité (arrêt de bus) assurant une liaison avec le centre de Lyon

Le Campus comporte un abri à vélo sécurisé et des parkings de stationnement de véhicules.

L'Établissement comporte un espace de restauration collective sur place (CROUS) ainsi que des installations sportives (Accès aux activités sportives proposées par l'association sportive).

5.3.4 Engagement RSE de l'école

L'ENTPE est un établissement engagé sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale, selon 5 axes :

- Stratégie et gouvernance
- Enseignement et formation
- Recherche et innovation
- Gestion environnementale du campus
- Politique sociale

Vous trouverez d'autres informations pratiques sur le site de l'école : <https://www.entpe.fr>

ANNEXE

Annexe 1 : Postes offerts

Afin de préparer leurs dossiers et définir leurs projets de recherche et de formation, et jusqu'à la clôture des inscriptions et dépôts de dossiers de candidature, les candidates et candidats sont fortement incités à prendre contact avec les responsables des unités qui recrutent (cf. les coordonnées sur chaque fiche de poste).

Les fiches de postes sont consultables sur le site :

Adresse du site ENTPE <https://www.entpe.fr>

<i>Profil</i>	<i>Laboratoire</i>	<i>Discipline(s)</i>	<i>Spécialité</i>
Enseignant-chercheur (Maître ou maîtresse de conférence ou Professeur(e)) en « Physique appliquée à l'écohydrologie »	LEHNA	Physique appliquée à l'écohydrologie	Physique de l'environnement (CNU 37)/ Changement climatique: aléas et impacts globaux et régionaux (CNRS section 19
Enseignant-chercheur (Maître ou maîtresse de conférence) « Intervention technique en milieu habité »	EVS	Sociologie, géographie, aménagement, histoire, anthropologie, science politique	Champ du logement
Enseignant-chercheur (Maître ou maîtresse de conférence/ Professeur(e)) en « Microéconomie appliquée au transport et à la mobilité »	LAET	Economie	Econométrie, Microéconomie, Economie des transports, Economie comportementale

<p>Enseignant-chercheur (Maître ou maîtresse de conférence ou Professeur(e)) en « science de la donnée massive en ingénierie des transports et de l'énergie »</p>	<p>LICIT-ECO7</p>	<p>Informatique, Mathématiques appliquées et applications des mathématiques, Génie Civil ou Électrique (Traitement de données, modélisation, prévision)</p>	<p>Apprentissage, traitement de données massives, Modélisation / Prévion, Systèmes de transports, Système de gestion et de stockage de l'énergie</p>
<p>Enseignant-chercheur (Maître ou maîtresse de conférence) sur le comportement multi-physique des matériaux bio-sourcés et/ou géo-sourcés</p>	<p>LTDS</p>	<p>Génie Civil, Mécanique</p>	<p>Comportement multi-physique des matériaux bio-sourcés et/ou géo-sourcés</p>

Annexe 2 : Les pièces à fournir

Pour candidater, vous devez téléverser, dans votre espace candidat, le dossier de candidature Recherche et Formation en format PDF en minimisant le nombre de fichier au plus tard le vendredi 17 février 2023 à 12h (heure de Lyon). La composition et l'ordre d'apparition des documents en format PDF est indiquée ci-dessous.

Dossier de candidature à constituer

Recrutement 2023 - ENSEIGNANT CHERCHEUR de l'ENTPE DOSSIER RECHERCHE ET FORMATION

Mme M. (rayer la mention inutile) Nom :
Nom d'usage :
Prénom(s) :
Né(e) le (jj/mm/aaaa) :
Situation professionnelle actuelle :
Discipline(s) :
Domaine(s) d'étude(s) :
Mots-clés :

ATTENTION : pour chacune des rubriques A à J, joindre les pièces demandées en n'oubliant pas de les numéroter et de reporter le titre de la rubrique.

A : CURRICULUM VITAE

1) Principaux diplômes et titres universitaires :

- Indiquer les établissements dans lesquels ces diplômes et titres ont été obtenus, le directeur de thèse et la composition du jury.
- Copie des diplômes, rapports d'autorisation de soutenance et rapports de soutenance des thèses de doctorat, Habilitation à Diriger les Recherches, pour les thèses soutenues en France. ***Ces pièces étant nécessaires pour apprécier la qualité du dossier, en leur absence, les candidats ne seront pas auditionnés.*** Pour les thèses soutenues à l'étranger, transmettre tous les éléments d'évaluation du travail de thèse par le jury.
- Qualifications CNU ou autres éventuelles, prix

2) Activités de recherche

Pour chacune, préciser l'entreprise/institution, le service/laboratoire et le nom de son responsable, les dates de début et de fin d'activité, la fonction exercée

3) Activités de formation

Pour chacune, préciser l'institution, le service et le nom de son responsable, la nature et l'étendue des activités effectuées, les dates de début et de fin

4) Autres activités professionnelles

Pour chacune, préciser l'entreprise/institution, le service/laboratoire et le nom de son responsable, les dates de début et de fin d'activité, la fonction exercée

4) Formations complémentaires

5) Interruption(s) éventuelle(s) de carrière

B1 : BILAN DE L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE ET PROJET SCIENTIFIQUE EN RELATION AVEC LE POSTE PROPOSÉ (3 à 5 pages maximum)

Elle se décomposera en deux points :

1) Déroulé et bilan de l'activité scientifique passée ; 2) Projet scientifique pour le poste proposé.

B2 : BILAN DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION ET PROJET DE FORMATION EN RELATION AVEC LE POSTE PROPOSÉ (1 à 3 pages maximum)

Elle se décomposera en deux points :

1) Déroulé et bilan de l'activité de formation passée ; 2) Projet de formation pour le poste proposé.

Nota : Ces deux parties B1 et B2 du dossier doivent permettre au jury de recrutement d'évaluer en particulier, la pertinence des travaux scientifiques et de formation, les apports de la ou des mobilités au cours de la carrière, l'ouverture scientifique, l'aptitude au travail en équipe et la pertinence du projet de recherche et du projet de formation par rapport au poste sur lequel la personne candidate.

Il est attendu :

- un projet scientifique ambitieux et cohérent sur la thématique du poste, portant des enjeux de renouvellement identifiés, et mentionnant notamment les interactions internes, externes, et les liens avec le monde socio-économique ;*
- un projet de formation installé sur les domaines précisés dans la fiche de poste et susceptible de proposer une offre attrayante de formation de bachelor «Transition Ecologique et Territoires» à ouvrir en septembre 2023 et plus globalement la vision de son insertion dans l'implication de son laboratoire dans les différentes formations.*

C : PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

1) Publications et autres productions

Remplir le tableau ci-dessous.

Fournir en annexe la liste exhaustive précise des productions scientifiques publiées ou acceptées, classées selon les mêmes rubriques

	Code	Nombre total
Article dans revue à comité de lecture répertoriée dans les BDI JCR, Scopus, ERIH, HCRES, DBLP ¹	ACL	
Article dans revue à comité de lecture non répertoriée dans les BDI JCR, Scopus, ERIH, HCRES	ACLN	
Article dans revue sans comité de lecture	ASCL	
Direction d'ouvrage	DO	
Ouvrage scientifique ou chapitre	OS	
Conférence invitée dans un congrès international ou national (INV) ²	INV	
Communication avec actes dans un congrès international répertorié dans les BDI JCR, Scopus, ERIH, HCRES, DBLP ¹	ACTI	
Communication avec actes dans un congrès international non répertorié dans les BDI JCR, Scopus, ERIH, HCRES, DBLP ¹	ACTIN	
Rapport de recherche	RAPP	
Rapport d'expertise	RAPP-EX	
Ouvrage de vulgarisation ou chapitre	OV	

¹ Pour les articles publiés dans des revues à comité de lecture répertoriées et pour les actes de congrès répertoriés, le chercheur précisera la base de données concernée, la discipline et, s'il y a lieu, le facteur d'impact de la revue.

² Il s'agit de conférences invitées au sens de frais d'inscription et de voyages offerts, ou de conférences (semi) plénières.

Les 3 productions scientifiques les plus représentatives de vos activités de recherche

		année
1		
2		
3		

Préciser en quoi ces travaux montrent le mieux les orientations de recherches et les contributions à votre domaine de recherche.

2) Brevets, dépôts de logiciels, applications industrielles ou opérationnelles

Produits	date	N° enregistrement

D : ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE

- 1) Participation à des projets scientifiques en précisant le rôle (participant, responsable scientifique d'une tâche, porteur du projet, ...), le montant financier du projet, les dates de début et de fin du projet et les principaux partenaires et financeurs, publics et/ou privés. *(Si certains éléments ont pu être présentés dans le curriculum vitae, il est nécessaire de les indiquer ici également).*
- 2) Participation à des réseaux ou collaborations suivies *(Indiquer, dans la liste des productions scientifiques, celles qui correspondent à ces collaborations).*
- 3) Encadrement scientifique (stagiaires, masters, doctorats, post-doc) *(Préciser : le nom de l'étudiant, le niveau, le thème de recherche, le pourcentage d'encadrement, la période, s'il s'agit d'une responsabilité d'encadrement ou une participation à l'encadrement. Indiquer dans la liste des productions scientifiques celles qui correspondent à ces encadrements).*

E : ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES

(Séjours à l'étranger et/ou missions sur le terrain d'importance significative, participation à des projets internationaux en précisant le cadre du projet et le rôle collaborations internationales suivies, encadrements internationaux (stages d'ingénieurs et de masters, thèses et post-doc...)).

F : RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE

(Membre de sociétés savantes, membres de groupes de travail, d'expert ou de comité internationaux, membre de comités scientifiques d'instituts, ...).

G : ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION ET D'ANIMATION DE LA RECHERCHE

(Animation et administration de la recherche (participation à l'organisation de manifestations, organisation de colloques, participation ou responsabilité de groupes de recherche, de moyens d'essais, de séminaires) ; Responsabilités administratives et électives).

H : ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION

Enseignement (pour chaque enseignement, préciser les années d'exercice, le contenu, le type de formation et le niveau, l'établissement et le volume horaire annuel) ; responsabilité de formations ou de structures académiques (responsabilité d'enseignement, d'année, de diplôme, écoles doctorales) ; participation à des jurys de diplôme, de concours ; participation à des instances ou comités en lien avec l'enseignement et la formation).

I : ACTIVITÉS D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE

(Membre de comités éditoriaux de revue, de comités scientifiques de conférences, de colloques ; relecture d'articles, en précisant le nombre total et les revues concernées ; etc.)

J : ACTIVITÉS DE VALORISATION ET DE TRANSFERT

(Transfert des résultats de la recherche vers le monde socio-économique ; activités d'expertise et de conseil ; contribution à l'élaboration des politiques publiques ; vulgarisation des résultats de la recherche ; etc.)

DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES ÉTRANGERS

Vous êtes titulaire d'un diplôme ou d'un titre de formation délivré dans un autre État que la France et vous demandez son équivalence.

Afin de permettre à l'ENTPE de statuer, vous voudrez bien remplir avec précision le document ci-après, qu'il vous incombe de joindre à votre dossier d'inscription accompagné d'une copie du diplôme en langue originale ainsi qu'une traduction en français certifiée par un traducteur agréé des rubriques figurant sur ledit diplôme. Le service organisateur du concours vous avisera de la décision prise.

Recrutement d'Enseignants – chercheurs de l'ENTPE – session 2023

Nom et prénom :

Adresse :

Intitulé du poste visé :

Diplôme obtenu (intitulé exact – discipline – date – niveau) :

État où a été obtenu le diplôme :

Adresse et statut de l'organisme qui vous a délivré le diplôme (service public, conventionné, organisme professionnel) :

Conditions d'inscription requises pour accéder à ce diplôme :

Durée de la formation :

Fait à _____, le _____

Signature